

**Décision n° 2020-0837**  
**du président de l’Autorité de régulation**  
**des communications électroniques, des postes**  
**et de la distribution de la presse**  
**en date du 27 juillet 2020**  
**transférant l’attribution de ressources en numérotation**  
**de l’opérateur Digital virgo France à**  
**l’opérateur Digital Global Pass**

Le président de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2015-1160 de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 29 septembre 2015 portant délégation de pouvoirs, telle que modifiée en dernier lieu par la décision n° 2017-0383 du 21 mars 2017 ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du président de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 7 avril 2020 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1<sup>er</sup> et 2 de la décision n° 2015-1160 du 29 septembre 2015 modifiée de l’Arcep portant délégation de pouvoirs ;

Vu le récépissé de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes n° 19-0928 en date du 15 novembre 2019 attestant du dépôt par l’opérateur Digital virgo France d’un dossier de déclaration ;

Vu le récépissé de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes n° 20-0473 en date du 10 juin 2020 attestant du dépôt par l’opérateur Digital Global Pass d’un dossier de déclaration ;

Vu le dossier complet de demande de l’opérateur Digital virgo France reçu le 27 juillet 2020, sollicitant le transfert de ressources en numérotation ;

Vu le dossier complet de demande de l’opérateur Digital Global Pass reçu le 27 juillet 2020, sollicitant le transfert de ressources en numérotation ;

**Décide :**

**Article 1.** À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020, la liste de ressources en numérotation mentionnée dans le tableau ci-dessous est transférée, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2022, de l'opérateur Digital virgo France (Siren : 430 325 811) à l'opérateur Digital Global Pass (Siren : 390 944 429) pour les mêmes usages.

Type de ressources	Ressources transférées	Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
Numéro court généraliste	32 02	2014-0680	10/06/2014
Numéro court généraliste	32 10	2020-0363	25/03/2020
Numéro court généraliste	32 14	2012-0683	29/05/2012
Numéro court généraliste	32 28	2020-0363	25/03/2020
Numéro court généraliste	32 39	2012-0683	29/05/2012
Numéro court généraliste	32 65	2012-0683	29/05/2012
Numéro court généraliste	32 76	2012-0683	29/05/2012
Numéro court généraliste	32 79	2012-0683	29/05/2012
Numéro court généraliste	34 40	2014-1441	25/11/2014
Numéro court généraliste	36 18	2019-0610	11/04/2019
Numéro court généraliste	39 16	2018-0192	08/02/2018
Numéro court généraliste	39 21	2018-0192	08/02/2018
Numéro court généraliste	39 37	2015-1223	08/10/2015
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 00 96	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 01 30	2018-1338	23/10/2018
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 05 26	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 05 34	2014-0958	02/09/2014
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 05 49	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux à tarification banalisée	08 06 09	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 11 49	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 11 59	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 20 24	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 20 74	2014-0958	02/09/2014
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 25 24	2014-0958	02/09/2014
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 26 56	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux vocaux à	08 90 00	2018-0192	08/02/2018

Type de ressources	Ressources transférées	Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
tarification majorée			
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 90 03	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 91 04	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 92 12	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 92 54	2014-0958	02/09/2014
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 92 81	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 95 88 8	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 95 88 9	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 97 04	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 99 17	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 99 54	2014-0958	02/09/2014
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 99 81	2018-0192	08/02/2018
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 99 89	2015-0614	19/05/2015
Numéros géographiques	01 76 23	2018-0192	08/02/2018
Numéros géographiques	01 76 26	2014-0958	02/09/2014
Numéros géographiques	01 84 07	2018-0192	08/02/2018
Numéros géographiques	01 84 08	2018-0192	08/02/2018
Numéros géographiques	01 84 13	2018-0192	08/02/2018
Numéros géographiques	01 86 22	2018-0324	08/03/2018
Numéros géographiques	01 86 48	2018-0192	08/02/2018
Numéros géographiques	01 86 49	2018-0192	08/02/2018
Numéros géographiques	01 86 50	2018-0192	08/02/2018
Numéros géographiques	01 86 51	2018-0192	08/02/2018
Numéros géographiques	02 19 13	2019-1023	05/07/2019
Numéros géographiques	02 21 73	2019-1023	05/07/2019
Numéros géographiques	02 52 70	2018-0192	08/02/2018
Numéros géographiques	02 57 22	2018-0192	08/02/2018
Numéros géographiques	03 56 62	2019-1023	05/07/2019
Numéros géographiques	03 67 18	2018-0192	08/02/2018
Numéros géographiques	03 75 72	2019-0404	12/03/2019
Numéros géographiques	03 76 08	2019-1023	05/07/2019
Numéros géographiques	03 79 45	2019-0404	12/03/2019
Numéros géographiques	04 12 01	2019-1023	05/07/2019
Numéros géographiques	04 28 01	2018-0192	08/02/2018
Numéros géographiques	04 84 34	2018-0192	08/02/2018
Numéros géographiques	04 85 90	2018-1137	12/09/2018

Type de ressources	Ressources transférées	Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
Numéros géographiques	04 85 91	2018-1137	12/09/2018
Numéros géographiques	04 85 92	2018-1137	12/09/2018
Numéros géographiques	05 32 65	2019-0404	12/03/2019
Numéros géographiques	05 64 13	2018-0192	08/02/2018
Numéros polyvalents	09 70 15	2018-0192	08/02/2018
Numéros polyvalents	09 70 16	2018-0324	08/03/2018
Numéros polyvalents	09 70 34	2014-0958	02/09/2014
Numéros polyvalents	09 70 50	2018-0192	08/02/2018
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 00 38	2018-0192	08/02/2018
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 01 98	2018-0192	08/02/2018
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 01 99	2018-0192	08/02/2018
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	09 00 13	2018-0192	08/02/2018
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 40 31	2018-0192	08/02/2018
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 40 62	2018-0192	08/02/2018
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 42 14	2018-0192	08/02/2018
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 42 98	2018-0192	08/02/2018
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 42 99	2018-0192	08/02/2018
Code point sémaphore national	03548	2018-0238	08/03/2018
Code point sémaphore national	03549	2018-0238	08/03/2018
Code point sémaphore national	03550	2012-0684	29/05/2012
Code point sémaphore national	03568	2014-0958	02/09/2014
Code identifiant de réseau (R1R2)	35	2018-0238	08/03/2018
Préfixe RIO fixe	G7	2015-0347	26/03/2015

**Article 2.** L'opérateur Digital Global Pass acquitte, au titre des ressources attribuées à l'article 1<sup>er</sup>, la taxe prévue à l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques susvisé.

**Article 3.** Conformément aux dispositions de l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques, les ressources attribuées à l'article 1<sup>er</sup> ne peuvent pas être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

**Article 4.** Au 31 janvier de chaque année, l'opérateur Digital Global Pass adresse à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes un rapport sur l'utilisation effective des ressources attribuées selon le modèle prévu par l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse disponible sur son site internet.

**Article 5.** Le directeur Internet, Presse, Postes et Utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'opérateur Digital Global Pass et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 27 juillet 2020

Pour le Président et par délégation

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'David Epelbaum', written over a horizontal line.

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations  
Légales